

AVENANT À LA CONVENTION DE STAGE

1 – L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD (ci-après « l'Etablissement ») représentée par son Président M Alain Sarfati

Agissant pour le compte de la composante

- UFR Droit Economie Gestion
 UFR Sciences
 UFR Médecine
 UFR STAPS
 IUT Sceaux
 UFR Pharmacie
 Polytech/Paris-Sud
 IUT Cachan
 IUT Orsay
 Intercomposantes

Adresse :

Contact administratif : @ ☎

2 – L'ORGANISME D'ACCUEIL (ci-après « l'Organisme »)

Nom :

Adresse :

.....

Pays :

N° SIRET :

Représenté par :

En qualité de :

Organisme : de droit français autre

Lieu du stage :

Nom du service d'affectation :

Adresse si différente :

.....

@ ☎

.....

3 – LE STAGIAIRE (ci-après le « Stagiaire »)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° étudiant :

Adresse :

@ ☎

Formation suivie :

Année d'études :

Volume horaire annuel de la formation dont volume horaire en présentiel (hors période de stage) :

Statut de l'étudiant : étudiant en formation initiale fonctionnaire

Organisme d'affiliation de sécurité sociale étudiante :

.....

4 – L'enseignant référent (ci-après « l'Enseignant »)

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

@ ☎

.....

5 – Le tuteur de stage pour l'Organisme d'Accueil (ci-après « le Tuteur »)

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse professionnelle si différente de celle de l'organisme d'accueil ou de celle du lieu du stage :

@ ☎

.....

Préambule

Une convention a été signée le/...../..... entre les Parties mentionnées ci-dessus dans le but d'encadrer le Stage dont le sujet de stage est

« »

(ci-après désignée « Convention Initiale »). La Convention Initiale est annexée au présent avenant.

Le présent avenant vise à :

ARTICLE 1 : Modification de la Convention Initiale

- Nouvelle période de stage (changement de date(s) ou prolongation) : du/...../..... au/...../.....

- Il est mis un terme au stage à la date du :/...../.....
- Lieu de déroulement du stage :
 Adresse :

 Ville : Code postal :
- Le stage donne lieu au versement de gratification :
 Montant de la gratification :€..... horaire/mensuel
- Changement de tuteur professionnel :
- Autre(s) motif(s)/observations :

Les autres modalités de la convention initiale sont reconduites.

ARTICLE 2 : Stipulations diverses

Le présent avenant entre en vigueur à sa date de signature par la dernière Partie.
 Toutes les conditions générales ou particulières de la Convention Initiale non modifiées par le présent avenant conservent leur plein effet.

FAIT A,
 LE,
 en cinq exemplaires originaux.

POUR L'ETABLISSEMENT

Le Président de l'Université Paris-Sud ou par délégation

POUR L'ORGANISME d'ACCUEIL

Nom et fonction

LE STAGIAIRE

Prénom et nom

L'ENSEIGNANT REFERENT

Prénom et nom

LE TUTEUR DE STAGE DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

Prénom et nom